

Compte du lot de chasse 594 pour l'année cynégétique 2021/2022		Sommes
Emploi du prix de location		
RECETTES		
1	Prix de location du lot de chasse No 594	25,00€
2		
3		
4		
7	TOTAL des recettes du droit de location	25,00€
DEPENSES		
8	Répartition du prix de location de l'année 2021/2022 aux bénéficiaires	0,00€
9		
10	TOTAL des dépenses du droit de location	0,00€

Emploi du droit spécial (15%)		
RECETTES		
11	Droit spécial de l'année 2021/2022	3,75€
12		
13	Total des recettes du droit spécial	3,75€
DEPENSES		
14	Indemnité du secrétaire trésorier	0,00€
15	(Valeur maximale 8%)	2,00€
16	Frais bancaires, de gestion, réunions, organisations etc	31,57€
17	Frais de Secrétariat (annonces, imprimés, matériel informatique, etc)	0,00€
18	Part du syndicat (1/10) dans le règlement du dommage causé par le sanglier ou le cerf (Art. 45 de la loi)	0,00€
19	TOTAL des dépenses du droit spécial	31,57€

RESULTATS		
20	Résultat de l'emploi du prix de location	25,00€
21	Résultat de l'emploi du droit spécial	-27,82€
22	AVOIR	-2,82€

Ainsi dressé et affirmé sincère et véritable

Signé à Schiffflange,
le 01.04.2022

Le secrétaire trésorier



Contrôlé et approuvé par le collège des syndics

Signé à Schiffflange, le 07.04.2022

Le collège des syndics


